

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16 Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18 Trois mois... 10.

On s'abonne : A SAUMUR, chez tous les Libraires; A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A EWIG, Rue Flécher, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, r. 20 c. Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 5 Janvier 1880.

Le bilan économique de 1879.

L'année 1879 n'est plus, et, comme sa devancière, elle disparaît sans laisser rien qui la recommande au respect ou même simplement au souvenir de l'histoire. Comme l'année 1878, en effet, elle a bien assisté, témoin impassible, aux luttes byzantines des partis triomphants ainsi qu'à leurs tentatives haineuses contre le passé; mais elle n'a vu s'accomplir aucun acte important, aucune de ces réformes qui caractérisent un régime et exercent sur l'avenir d'un pays une influence bienfaisante et moralisatrice.

Loin de là, elle n'a fait qu'aggraver la situation que les années antérieures lui avaient léguée.

Au point de vue politique, elle nous a donné le spectacle de l'anarchie et de l'impuissance; au point de vue économique, elle nous a prouvé une fois de plus l'incapacité, la mauvaise foi et l'intempérance de la majorité opportuniste. Dans ce dernier ordre d'idées, cependant, les œuvres à accomplir, non-seulement utiles, mais indispensables, étaient nombreuses, et méritaient toute la sollicitude du législateur, et, pour obéir tant à leurs programmes politiques qu'aux exigences croissantes de la démocratie, les fondateurs de la troisième République étaient tenus de rompre avec les errements du passé. Rien de grand ou d'utile n'a été tenté, et le bilan économique de 1879 se solde, comme les précédents, par des déceptions et des errements dangereux. En finance, aucune réforme ne s'est accomplie, et, loin de se restreindre aux limites voulues par la raison et par la justice, le budget des dépenses a pris au contraire un accroissement plus rapide encore.

Pour satisfaire aux convoitises des nouveaux convertis, les services administratifs

se sont élargis, les places appointées se sont multipliées et le gaspillage des deniers publics a été érigé en système. A chaque excédant de recettes a correspondu une augmentation immédiate de dépenses, et c'est ainsi qu'après huit années de souffrances et de sacrifices douloureux, malgré des plus-values inespérées s'élevant jusqu'à 150 millions de francs, le pays n'a vu alléger son fardeau d'impositions que de cent et quelques millions sur 800 millions au moins dont on l'avait surchargé après nos désastres.

A mesure que les exigences de la politique et la fatalité du régime actuel ont contraint le gouvernement à descendre dans les couches inférieures de la société pour y recruter ses agents et ses représentants, nous avons vu les principes les plus élémentaires de la science économique entièrement méconnus, l'omnipotence de l'Etat se substituer à l'initiative individuelle, cependant si féconde, et chercher à envahir jusqu'aux moindres organes de la vie nationale. Aujourd'hui, grâce à ce jacobinisme renaisant, il n'est pas un intérêt national ou privé qui ne soit menacé; pour complaire aux sectaires et aux empiriques, le grand-livre de la dette, qu'on croyait pour longtemps fermé après les grands emprunts de la rançon, a été ouvert de nouveau, la spéculation est devenue un instrument de gouvernement, et, à l'aide du rachat des chemins de fer, on songe à l'élever bientôt à la hauteur d'une doctrine.

Quant à la question sociale, elle n'a pas fait un seul pas: il est vrai qu'après en avoir fait un moyen de propagande électorale, le moderne Barras et ses acolytes en nient maintenant l'existence. Toujours est-il qu'on ne trouverait pas, dans le cours des deux dernières sessions, un projet de loi ayant pour effet d'améliorer le sort des classes populaires et d'amener cette vie à bon marché que les programmes menteurs de l'opportunisme militant leur promettaient jadis. Bien au contraire, tout ce qui s'accomplit dans le domaine social a pour but d'aggraver le sort du peuple et d'éterniser sa misère. La « fu-

reur du renchérissement, » selon l'expression énergique de Benjamin Constant, s'empare de ses mandataires, et nous avons pu constater naguère qu'après dix-huit mois d'une pénible enquête, la commission spéciale chargée d'élaborer le tarif des douanes concluait à l'abrogation de l'œuvre libérale de 1860 et s'appliquait à imposer des taxes, parfois exorbitantes, sur tous les objets nécessaires à l'existence.

D'un autre côté, le commerce et l'industrie, que l'on assurait sans cesse de la sollicitude du pouvoir, attendent encore, après neuf années d'incertitude et de malaise, qu'on ait enfin fixé la législation internationale à laquelle ils devront se soumettre. Pour eux, l'avenir est plein d'obscurités; après vingt ans d'expériences heureuses, on leur conteste la liberté d'allures, et si une réaction violente ne s'opère en leur faveur, les libérateurs de la majorité se préparent à arrêter leur essor en fermant les frontières.

Tel est le bilan réel de l'année qui vient de s'éteindre; il n'est pas, on en doit convenir, en mesure de modifier sensiblement le bilan général de la législature tout entière. Les anciens abus, jadis flagellés par les maîtres du jour, alors qu'ils étaient dans l'opposition, subsistent aussi vigoureux qu'autrefois, greffés même d'errements nouveaux; toutes les branches de l'activité manufacturière subissent un sérieux arrêt, et la misère, presque inconnue auparavant, tend à se généraliser et à s'accroître.

Et qui la logique radicale désigne-t-elle pour panser les blessures de la nation et réparer les brèches faites à la fortune publique?

Un cabinet présidé par un rêveur dont les projets insensés doivent, dans un délai rapproché, accroître de 5 milliards la dette de la France, cabinet dans lequel les clefs du Trésor sont confiées à un revenant maudit de la Défense nationale, M. Magnin, et à un politique d'aventure doté d'un passé douteux, M. Wilson, autrement dit à un incapable doublé d'un prodige.

Sous de pareils auspices, l'année qui com-

mence nous paraît singulièrement compromise, et il faudrait bien le pays fût affligé d'un aveuglement bien cruel pour ne pas comprendre quel avenir on lui réserve et à quels abîmes on le conduit. (Ordre.)

Chronique générale.

Demain mardi aura lieu, à l'Elysée, un grand conseil de gouvernement.

On y étudiera les projets de loi qui ont été cause de la dernière crise: amnistie, magistrature, armée.

En ce qui concerne la loi sur l'enseignement, le gouvernement ayant la certitude, d'après des données sérieuses, que l'article 7 sera rejeté par le Sénat, songerait à faire la conquête du centre gauche. Pour cela, on a pensé à offrir à des sénateurs de ce groupe les ambassades vacantes, et l'on est en pourparlers.

La République française dévoile les vues civilement autoritaires de M. Gambetta sur l'armée.

S'élevant contre la « routine » sur laquelle il rejette « les nombreuses lacunes de nos nouvelles institutions militaires », le moniteur de l'opportunisme déclare que, « dans certaines questions capitales, l'initiative parlementaire a dû prendre les devants ». Cela explique, la République française en convient, pourquoi « on est allé dans la voie des réformes sans plan préconçu, sans objectif déterminé »; car, « faute d'une direction supérieure, d'une volonté arrêtée, d'une main ferme, on a marché à tâtons, au gré des circonstances, tâtonnant de ci de là, résolvant les difficultés au fur et à mesure qu'elles se présentaient, les tournant quand on ne savait comment les surmonter. »

La feuille de M. Gambetta dit que « le portefeuille de la guerre est, sans contredit, l'un des plus pesants », et elle passe des doléances et des récriminations aux avis comminatoires :

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'AUTOMNE D'UNE FEMME

(Suite.) En ce moment, par une des portes que le feu n'avait pas encore atteinte, sortit de l'hôtel une femme plus blanche qu'un suaire, que des domestiques effarés suivaient. Elle jetait partout des regards avides, secs, un peu hagards, comme ceux de la bête fauve à qui l'on a pris ses petits. Le masque était si bouleversé que, dans cette femme, Robert eut peine à reconnaître Pierrette cherchant Emmeline avec désespoir et passion. Elle la cherchait depuis que les premiers cris l'avaient tirée de son assoupissement à l'étage supérieur, et, ni dans les blessées qu'on emportait par le boulevard Montparnasse, ni dans les fayards qui renversaient tout dans leur course affolée, elle n'avait reconnu sa « chère fille ».

— Emmeline est saine et sauve. Vite, un médecin pour la comtesse. Pierrette marcha vers le pavillon sans répondre, sans remercier, l'œil fixe; elle avait besoin de voir d'abord, pour croire à ce bonheur qu'Emmeline fut saine et sauve. Un domestique avait entendu aussi. Il y avait dans la cour, chez le concierge, un docteur du voisinage qui soignait déjà quelques blessés. Ce domestique courut l'appeler pour sa maîtresse, et ce fut ainsi que toute la maison de la comtesse, la tête perdue, apprit en même temps qu'elle était vivante, mais gravement atteinte. On transporta la malheureuse femme dans la partie de l'hôtel que ce foudroyant incendie n'avait point touchée. D'ailleurs, alimenté par des décorations inflammables, le feu s'éteignait de lui-même après les avoir dévorées. On se rendit compte alors de son épouvantable état. Tombée en cherchant à fuir par une fenêtre, la comtesse avait vu le feu communiqué à ses vêtements par une tenture décrochée tout en flammes, qui l'enveloppa un instant de ses plis. Réfractaires au feu, le velours épais, le brocart cassant de son déguisement d'impératrice russe, avaient mis une portion du corps à l'abri de ses morsures. Ses épaules nues, ses bras, ses pieds découverts par sa chute, sa tête renversée dans sa chevelure flambante, portaient les effroyables tra-

ces du fléau. Robert ne l'avait que trop éprouvé!... La chair de la malheureuse tombait en lambeaux sous les doigts du docteur, tandis qu'Emmeline et Pierrette lui arrachaient, avec des précautions infinies, ses vêtements noircis, durcis, écaillés. M. de Madiran et son fils attendaient dans une pièce voisine, muets d'angoisse, le diagnostic du docteur. Le fils croyait instinctivement avoir gagné le droit d'attendre des nouvelles, et le père n'avait plus même la pensée de le renvoyer. Longtemps après, le docteur parut. Tous deux l'entourèrent. Que pensait-il?... quel danger courait la comtesse? — Les organes essentiels à la vie ne sont pas irréremédiablement lésés, répondit le médecin. Les bras sont brûlés presque jusqu'aux os, les épaules sont profondément atteintes, la poitrine est ravagée, le cou n'est qu'une plaie. Les cheveux ont disparu. Le visage est respecté comme par miracle. L'état général est grave. S'il ne survient pas de complications, avec des prodiges de soins et au prix de souffrances violentes, Mme d'Anglejean vivra. Quand le docteur se fut retiré, Emmeline vint à M. de Madiran, une main ouverte; elle tendit l'autre à Robert et la serra longuement, pieusement, si l'on peut ainsi parler. Elle savait que cette main venait d'arracher sa mère aux flammes. Elle-même ne se rendait pas compte du mur-

mure qui le lui avait appris. Ce n'étaient, certes, ni le père ni le fils. Sans doute un des invités, qui avait vu rouler de la fenêtre, comme une masse, Robert et la comtesse, l'avait raconté en fuyant, au lieu de songer à les relever. De bouche en bouche, le fait était parvenu au docteur dans la loge du concierge, aux domestiques qui couraient çà et là à la recherche de leur maîtresse disparue dans l'indescriptible confusion de cette nuit de terreur, et enfin à Emmeline écrasée de douleur et de reconnaissance. — Permettez-moi de demeurer près de vous pendant cette journée qui se lève, mon enfant, lui dit le vieillard avec instance. Mon âge et mon expérience pourront vous être de quelque utilité dans le complet désarroi de votre triste maison. — Restez, dit-elle, que je sente votre amitié veiller sur ma mère et sur la pauvre Emmeline! — Et ne pourrai-je, moi aussi, revenir savoir, d'heure en heure, si vos inquiétudes s'allègent, si votre espoir grandit? demanda timidement Robert. C'était la première parole qu'il lui adressait depuis leur rencontre aux Accroches. Combien différente était cette nouvelle entrevue! Combien de sensations avaient traversé leurs imaginations, leurs cœurs peut-être, depuis ce cordial accueil villageois que ni l'un ni l'autre n'avait oublié? Avec la même simplicité, la jeune fille répondit toute rougissante, et l'œil humide de gratitude :



« Des deux éléments de résistance que nous avons signalés, l'un peut être facilement maîtrisé. Il suffit que le ministre de la guerre fasse preuve d'énergie dès qu'il constatera quelque infraction au règlement commis par un de ses subordonnés et que la répression soit d'autant plus énergique que la faute partira de plus haut. Il peut être assuré d'obtenir un prompt et efficace résultat.

« Ceux qui ont pris pour règle de fronder constamment l'autorité ministérielle, de violer la loi, de ne tenir aucun compte des règlements, n'y reviendront pas. S'il leur déplait de se plier à ces exigences, ils quitteront l'armée et leur départ n'inspirera aucun regret. Loin de là, puisqu'ils feront place à des hommes de la jeune génération, de celle qui a su profiter et qui veut progresser.

« Quant à l'autre source d'opposition, elle se trouve, comme nous l'avons indiqué et comme on peut le constater depuis huit ans, dans certains bureaux de la guerre. Elle est alimentée par l'esprit rétrograde d'une partie du personnel et par la mauvaise organisation de l'administration centrale. Pour que le ministre de la guerre puisse mener à bonne fin la tâche qui lui incombe, il faut évidemment qu'il s'entoure de collaborateurs possédant toute sa confiance et parfaitement décidés à lui donner leur concours absolu. Il faut, en outre, qu'il modifie la répartition du travail, et le point de départ de ce remaniement nous paraît devoir être la création d'un organe central mettant en harmonie les spécialités si désunies dont se compose actuellement le ministère.

« Il est urgent d'établir, au-dessus des diverses directions formées par le groupement des bureaux spéciaux, une sorte de commission supérieure qui étudie les questions à un point de vue général, qui recherche les meilleures solutions, qui seconde le ministre dans l'élaboration de ses projets, qui lui permette d'aller au-devant des besoins de l'armée, au lieu d'attendre que ceux-ci soient tombés en souffrance comme ont presque toujours fait ses devanciers, qui lui donne enfin les moyens d'éclairer la nation, de guider le Parlement et de diriger l'armée, le tout au point de vue des intérêts suprêmes de la patrie. Mais c'est là une affaire essentiellement gouvernementale et dont nous ne pouvons pousser plus loin l'examen, car nous sommes convaincus que M. le général Farre, en acceptant le poste auquel l'a appelé le Président de la République, avait préparé à l'avance le plan d'ensemble des réformes dont il va poursuivre la réalisation afin d'asseoir définitivement nos forces nationales sur des bases solides. »

L'épuration d'une part contre les officiers, et, de l'autre, l'intrusion civile dans les affaires militaires, voilà ce que veut M. Gambetta, et M. le général Farre serait, d'après la République française, pourvu d'un plan conforme aux désirs du Président irresponsable.

Nous n'avons pas besoin de faire ressortir la gravité de ce projet, qui créerait des commissaires civils au-dessus de l'armée, et qui

livrerait aux avocats de la gauche l'honneur et le grade des serviteurs du pays.

Le Petit Parisien, qui a pour directeur M. Laisant, publie sur un ton d'aigreur mal dissimulée la rectification suivante affectant les allures d'un Communiqué :

« Plusieurs journaux du soir se plaisent à annoncer que le général Farre combattra la proposition Laisant.

« Nous serions curieux de savoir où ces journaux ont puisé leurs informations.

« Nous ne pourrions affirmer que le nouveau ministre de la guerre soit partisan de la proposition dans toutes ses parties, mais nous croyons savoir qu'il penchait fortement, il y a plusieurs années déjà, pour la réduction à trois ans du service militaire.

« Rien n'est plus déplorable que ces renseignements cueillis au hasard et colportés ensuite par des journaux qui veulent absolument paraître bien informés, même lorsqu'ils ne sont pas informés du tout. »

Le Petit Parisien est donc bien informé que M. le général Farre serait sympathique à la proposition Laisant?

Nous lisons dans le Propagateur du Nord et du Pas-de-Calais :

« La misère continue à être grande à Roubaix comme partout. La municipalité radicale a organisé des quêtes à domicile en faveur des pauvres. Ces quêtes ne rapportant rien ou presque rien (quatre à cinq mille francs en dix jours), le directeur du Journal de Roubaix, M. Alfred Reboux, ouvrit une souscription, et adressa un chaleureux appel à ses concitoyens.

« La bienfaisance officielle est impuissante, disait-il; nous en appelons à la charité privée, à la charité chrétienne. »

« En trois jours, les Roubaisiens envoyèrent au journaliste conservateur plus de quarante mille francs!

« Aujourd'hui, après sept jours, la souscription atteint près de soixante-quinze mille francs.

« Ce magnifique résultat a été obtenu sans un pas, sans une démarche: toutes les offrandes sont apportées au bureau du Journal de Roubaix.

« Patrons, employés, marchands, ouvriers aisés, tout le monde donne avec une générosité vraiment admirable.

« Selon le désir de M. Alfred Reboux, un comité de répartition a été constitué: il a pour président d'honneur M. le chanoine Berteaux, doyen de Saint-Martin, notre principale paroisse, et M. Henri Bossut, président du tribunal de commerce.

« La chambre de commerce est aussi représentée par son vice-président.

« Dès l'avant-veille de Noël, des secours abondants ont été distribués, le comité ayant pris à cœur de réaliser le vœu qu'exprimait le Journal de Roubaix lorsqu'il disait le 24 décembre :

« Nous voudrions que, le jour de Noël, il n'y eût pas, dans Roubaix, un homme,

une femme, un enfant, qui eût froid ou qui eût faim. »

« Un bureau central est installé rue Saint-Georges, dans le beau local de l'ancien Cercle de l'Industrie, mis bienveillamment à la disposition du comité et de M. Alfred Reboux par les propriétaires, M. et M<sup>me</sup> Pial.

« Les malheureux vont s'y faire inscrire, et les demandes sont accueillies sans distinction de parti ou de religion.

« Des sous-comités sont aussi établis dans chaque paroisse pour visiter les pauvres, et leur distribuer des secours.

« Diverses sociétés musicales organisent des soirées, des concerts, des fêtes, au profit de la souscription ouverte par le Journal de Roubaix.

« L'élan est général; on espère réunir cent mille francs. »

Cette charitable initiative fait le plus grand honneur à notre excellent confrère M. Alfred Reboux, directeur du Journal de Roubaix.

Le Journal du Loiret vient de citer un livre qui fait autorité: c'est le Manuel des bureaux de bienfaisance, par M. Champeaux, avocat. On y lit :

« Les bureaux de bienfaisance (page 16) n'excluent pas les associations particulières de charité. »

En citant les instructions ministérielles qui ont développé et élucidé la question, le même jurisconsulte ajoute :

« Il est à désirer, dit une instruction de 1829, que les associations particulières se rallient aux bureaux de bienfaisance ou s'entendent avec eux pour coordonner les secours ou étendre les moyens d'assistance. On ne doit rien prescrire à cet égard. On risquerait de tout perdre ou de diminuer considérablement la masse de secours qui arrivent aux pauvres, si, par des prétentions exagérées ou des rivalités contraires à la charité, on voulait exclure ou gêner les associations particulières fondées sur une confiance mutuelle, ainsi que les aumônes, dont on ne s'aviserait jamais de vouloir régler la mesure et l'emploi... »

Voilà donc qui est parfaitement clair, quant au droit de la charité privée de disposer elle-même, et comme elle l'entend, des aumônes qu'elle a recueillies.

Le duel entre M. d'Harcourt et M. Waddington n'aura pas lieu.

Les témoins ont reconnu, à l'unanimité, que s'il était regrettable, à un certain point de vue, que M. d'Harcourt eût attendu, pour publier l'article qui a fait tant de bruit, que M. Waddington ne fût plus au pouvoir, cet article n'excédait en rien le droit d'appréciation de l'ancien diplomate.

Les témoins ont déclaré, en conséquence, qu'il n'y avait pas lieu de donner suite à l'affaire.

On télégraphie de Madrid :

« Note très-acerbe et communiquée au paravant à Vienne, transmise à M. de Freycinet. Accusations contre les socialistes parisiens; complices Gonzalès sont à Berne et à Paris. »

On écrit de Berlin que l'empereur Guillaume a manifesté personnellement le désir de voir M. de Saint-Vallier continuer sa mission à Berlin et a laissé entendre que le maintien de ce diplomate dans son poste rassurerait le cabinet allemand.

Des informations affirment l'existence d'un complot ayant de vastes ramifications et menaçant l'Espagne d'une crise révolutionnaire à bref délai. Il reste à espérer que ces appréciations pessimistes ne se justifient pas; mais le nouveau crime tenté, heureusement sans résultats, contre Alphonse XII, démontre combien M. Canovas del Castillo avait raison l'autre jour de mettre une sourdine aux manifestations tumultueuses de la rue, et qu'il était parfaitement fondé à redouter que, sous prétexte d'acclamer la France, certains agitateurs aient eu en vue de provoquer des désordres.

UN PROJET DE LOI CONTRE LES REVOLUTIONNAIRES ÉTRANGERS.

On écrit de Londres, 2 janvier 1880 :

« La reine a envoyé deux dépêches: l'une au roi Alphonse, l'autre à la jeune reine.

« Sa Majesté a mandé lord Beaconsfield et M. Cross, ministre de l'intérieur. Depuis longtemps, Sa Majesté est très-douloureusement affectée de la licence prise par les étrangers pour conspirer sur le territoire britannique contre des gouvernements étrangers et amis.

« Les règlements de police ne tombent pas nécessairement sous le contrôle du Parlement, et Sa Majesté vient d'exprimer le désir de voir la police anglaise se préoccuper très-sérieusement des agissements des révolutionnaires étrangers.

« La reine a ajouté que si l'assentiment des Chambres était nécessaire, elle considérerait comme un devoir de charger M. Cross de présenter un projet de loi tendant à ce qu'une surveillance rigoureuse soit exercée, à l'égard non pas des étrangers qui vivent honorablement à l'abri des lois anglaises, mais en ce qui concerne les sinistres auteurs de complots contre les constitutions des Etats amis et contre les personnes des souverains étrangers et de leurs familles.

« La reine s'est exprimée d'une façon très-nette et très-positive sur ce point. Le prince de Galles est complètement de l'avis de son auguste mère, et lui qui se promène si tranquillement dans tous les quartiers de la métropole, trouve très-inique que des étrangers empêchent les princes des autres Etats de suivre son exemple.

« Le jeune et brillant prince est très-irrité de cet abus de l'hospitalité anglaise, et c'est après une communication entre la

— Qui donc aurait le droit de venir s'informer de ma pauvre mère, si ce n'est celui qui me l'a rendue ?

Robert s'inclina sur la petite main pour dissimuler le trouble que lui causait ce mot complexe qui, peut-être à l'insu d'Emmeline, était un double remerciement.

XVII

Où donc étaient les d'Astiville ?

Pendant la panique effroyable; où chacun ne songeait qu'à soi, le domino de satin blanc de la mère avait disparu comme le déguisement croisé du fils.

Le docteur, qui les connaissait tous deux, n'avait aucun souvenir de les avoir vus parmi les blessés. Emmeline n'avait remarqué leur absence que pour se féliciter tout haut de les sentir échappés au danger.

Vers le matin, Gustave d'Astiville se montra, tout pâle encore, à l'hôtel bouleversé, dont les tapisseries démenageaient les meubles hors d'usage.

Emmeline le reçut en compagnie de M. de Madiran.

Un certain embarras se trahissait dans son attitude toujours si assurée. Sans doute avait-il conscience de la difficulté d'expliquer sa fuite prudente à une parente dont son devoir eût été de se constituer le protecteur.

On pouvait également attribuer à ce sentiment l'exagération de son langage plein de houe soufflé.

— Ma chère cousine!... Dieu soit loué!... vous, du moins, vous avez échappé!... Que d'angoisses!... Je sais que la comtesse!... hélas!... chère comtesse Césarine, si bonne et si belle!... Est-il bien vrai, dites, que le docteur réponde de sa précieuse vie?... Si vous saviez ce que j'ai souffert, Emmeline?... quelle lutte s'est passée dans mon cœur placé entre deux devoirs?... Quand le feu a éclaté, ma première pensée... ai-je besoin de vous dire quelle fut ma première pensée?... Ici, regard éloquent et soupir douloureux.

— Où vous trouver? Je fendis la foule épouvantée sans vous apercevoir. Quelques minutes plus tôt, j'avais le bonheur de vous sentir à mon bras!... mais maintenant... Je voyais votre mère, courageuse, pleine de sang-froid, rassurant ses hôtes éperdus. Je m'élançais vers elle pour la supplier de fuir, au lieu de s'oublier ainsi pour les autres, quand un cri d'appel me parvint, déchirant, affolé: « Mon fils!... mon fils!... » C'était ma mère qui me cherchait, la tête égarée. Je la reçus dans mes bras; les flammes montaient autour de nous et descendaient également des voûtes tendues de soie. Je ne vis plus la comtesse dans la cohue frémissante, et ma mère s'évanouissait! Que faire, Emmeline ?

— Ce que vous avez fait, mon cousin: empor-

ter votre mère, dit froidement la jeune fille.

— Oui... Mais la vôtre!... mais vous, chère cousine!... C'était horrible!... horrible! de vous abandonner forcément!...

— Ma mère a été sauvée par le fils de M. de Madiran, et moi-même, entraînée par ce véritable ami hors de la fournaise où j'avais perdu connaissance.

M. d'Astiville salua le vieillard silencieux avec une déférence nuancée de dépit. Ces Madiran, père et fils, venaient de rendre, sans phrases, un de ces services auprès desquels pâlissent tous les madrigaux des beaux jeunes cousins irrésistibles.

— J'espère que M<sup>me</sup> d'Astiville est remise de ses émotions? demanda M<sup>me</sup> d'Anglejean avec un intérêt poli.

— Point du tout. Je l'ai laissée fiévreuse, pleurante, et me suis échappé, non sans peine, de près du lit où elle me retenait dans sa persistante terreur.

— Retournez donc la rassurer, mon cousin: Je suis appelée de mon côté près de ma mère.

Gustave se leva devant ce congé sans ambage, avec l'intuition désagréable d'avoir produit peu d'impression par son éloquence éplorée.

Il avait pourtant déployé tout le lyrisme larmoyant dont son intellect était capable. Il ne pouvait décemment pas faire de la franchise, ni avouer qu'en s'enfuyant le premier, — sans même songer

à M<sup>me</sup> d'Astiville, qui l'avait rejointe seule quelques minutes après, — il était venu tomber à demi-évanoui de peur devant son hôtel, dont le concierge, réveillé par le bruit de la chute, lui avait administré de l'Eau de mélisse des Carmes à haute dose pour le rappeler à la vie ?

Non, ces sortes de défaillances, trop naturelles aux caractères mal trempés, ne s'avouent pas à une cousine de vingt ans, à une héritière dorée, dont on a la maladresse de laisser le sauvetage à des mains plus énergiques et plus dévouées.

Le beau Gustave, qui avait fait ce matin-là une entrée assez embarrassée à l'hôtel d'Anglejean, fit une sortie plus piteuse encore, sous le regard glacé d'Emmeline et le sourire légèrement ironique de M. de Madiran.

Le vieil officier de marine, que sa goutte retenait en dehors des combinaisons matrimoniales où se complaisait sa femme, hochait la tête en apprenant, de la bouche de Gustave, les événements de cette funeste nuit.

— Tu as perdu là ton meilleur atout! se contenta-t-il de dire avec philosophie.

(A suivre.)

CLAIRE DE CHANDENEUX.



mère et le fils que les ministres ont été mandés à Osborne. »

### La débâcle de la Seine.

Samedi, vers les dix heures du matin, une crue subite de la Seine a amené la débâcle des glaces. Malheureusement il y a eu des accidents assez graves.

Ainsi, le pont de Bercy, qui était en construction, s'est écroulé; toute la charpente a été précipitée dans le fleuve, et du quai du Louvre on voyait le courant emporter d'énormes pièces de bois, des planches, tous les débris enfin des échafaudages.

La passerelle de bois établie au pont des Invalides pendant les travaux de réparations qui se font sur ce point a été emportée aussi dès vendredi soir, sans qu'il ait été possible de parer à cet accident.

On a également des craintes pour les autres ponts, mêmes ceux en pierres qui paraissent solides; car le courant de la Seine est tellement rapide que d'énormes glaçons viennent sans cesse heurter contre les piles et les ébranlent sous leurs coups répétés.

A midi, les sergents de ville ont dû interdire la circulation les ponts des Arts, des Saints-Pères, de Solférino; ils ne les laissent pas même traverser par les piétons, tant leur ébranlement est fort.

Sur tout ce parcours, il n'y a pas d'autres communications entre les deux rives que le Pont-Neuf et le Pont-Royal, les deux plus vieux de Paris, et dont la solidité est éprouvée.

La débâcle a continué pendant toute la journée, charriant des glaçons, des bateaux démarrés, des barriques, des poutres, des meubles, des débris de toutes sortes, sous les yeux d'une foule de curieux accourus sur les quais et les berges pour assister à ce triste mais grandiose spectacle.

A onze heures un quart, un train de bois composé de deux ou trois cents poutres, poussé par le courant avec une force prodigieuse, est venu se précipiter contre les piles du pont National dont elle a obstrué trois arches.

Derrière ce rempart s'est amoncelée une montagne de glaçons, et les eaux du fleuve, bientôt détournées de leurs cours, vont battre les flancs des quais de la rive droite.

Sous le poids du courant qui a dévié de sa route normale et sous les chocs répétés des glaçons, la patache et la douane brise ses amarres et est emportée avec une rapidité vertigineuse.

Déjà dans la matinée on signalait de très-nombreux accidents.

Les journaux du Nord et de l'Est sont pleins de détails navrants sur les dégâts causés par la débâcle de la Meuse, du Rhin, du Danube et de leurs affluents. Des ponts ont été emportés et des remblais de chemins de fer détruits. Il s'est produit en divers endroits les incidents qui ont été signalés sur la Seine.

### Chronique militaire.

Les commandants de corps d'armée sont convoqués à Paris pour le 14 janvier 1880, pour procéder au classement des officiers d'état-major, d'infanterie et de cavalerie, de tous grades, proposés pour l'avancement et la Légion d'Honneur, aux inspections générales de 1879.

M. le général de division de Lajaille, sénateur, membre du comité de l'artillerie, vient d'être nommé président de la commission militaire supérieure des chemins de fer, en remplacement de M. le général de division Dubost, démissionnaire.

### Chronique Locale et de l'Ouest.

#### La débâcle.

La débâcle de la Loire menace de devenir une calamité pour notre pays. Nous avons dit que les glaces de la Vienne s'étaient amoncelées à son embouchure dans la Loire et avaient fait un barrage de 4<sup>m</sup> 50 à 2 mètres vis-à-vis de Candés. Comme conséquence, tout le Verron a été inondé. L'eau a atteint, dit-on, dans cette vallée le niveau de 4856.

Hier dimanche, plusieurs mouvements se

sont produits dans la Loire, à Montsoreau et à Souzay. Cette nuit, vis-à-vis Dampierre, les glaces se sont amassées avec un bruit épouvantable à la tête de l'île de Souzay et ont complètement obstrué la Loire dans toute sa largeur et depuis le fond du lit. Les eaux s'élèvent derrière cette digue de glaces. A Montsoreau, ce matin à 7 heures, elles marquaient à l'échelle 4<sup>m</sup> 50 et croissaient de 30 centimètres à l'heure. A 10 heures, la route de Fontevault commençait à être envahie.

Bientôt le niveau de la Loire s'est abaissé à Saumur, et dans ce moment la glace a fait un bond. Les deux rives ont été envahies par les glaçons, tandis que la masse de glaces qui recouvre le fleuve a été entraînée par le courant de 30 à 40 mètres environ.

Mais, en amont, on craint que l'eau, ne pouvant rompre son barrage, n'atteigne le sommet de la levée et ne se déverse dans la Vallée.

Le personnel du service de la Loire et des ponts-et-chaussées est sur pied jour et nuit et organise des moyens pour favoriser la débâcle. Hier encore, une escouade de travailleurs a fait, à coups de haches, en amont du pont Cessart, à Saumur, une tranchée de 400 mètres environ, et l'administration se proposait de faire aujourd'hui même un essai à la dynamite.

La Loire se maintient au même niveau depuis ce matin à Saumur, ce qui fait espérer que l'eau passe à travers le barrage de l'île de Souzay.

On signale une aiguille de glace qui s'élève verticalement, devant Parnay, de 40 mètres au-dessus du niveau de l'eau, sur une longueur de 20 mètres environ.

Trois arches du pont de Port-Boulet étaient dégagées hier soir.

Le Cher est libre à Tours.

Samedi, la Loire était libre à partir des Ponts-de-Gé; la débâcle avait eu lieu dans la nuit de jeudi à vendredi avec un fracas épouvantable. Toute la journée de vendredi, on entendait le bruit des glaces emportées par la Loire à plusieurs kilomètres de distance.

Jeudi soir, un mouvement de débâcle avait commencé de se produire en Loire, dans la traversée de Nantes; il s'est continué vendredi matin, mais à des intervalles irréguliers, pendant lesquels le port devenait ou libre de glaces en partie ou de nouveau complètement encombré; car les glaces qui dérivent vers la mer étaient bientôt remplacées par celles qui descendaient du haut du fleuve. Cette débâcle n'a pas occasionné à Nantes de dégâts sérieux.

#### Tours.

Vendredi, pendant les essais tentés pour faire sauter avec la dynamite la glace qui entourait les arches du pont de pierre, il s'est produit un accident qui aurait pu avoir les plus graves conséquences. M. P. Guillon, ingénieur ordinaire, se trouvait sur la glace avec plusieurs ouvriers. Tout à coup une explosion eut lieu, la glace se rompit; aussitôt M. Guillon et deux ouvriers furent précipités dans la Loire. Fort heureusement, le courant était très-faible en cet endroit; grâce à cette circonstance, M. Guillon et les ouvriers furent retirés sains et saufs et en furent quittes pour un bain forcé. (Indépendant.)

#### Loudun.

Par décret de M. le Président de la République, en date du 29 novembre 1879, M<sup>e</sup> Jules Chicoteau, ancien notaire à Gizeux, arrondissement de Chinon, a été nommé notaire à Loudun (Vienne), en remplacement de M<sup>e</sup> Bernier, décédé. M<sup>e</sup> Chicoteau a prêté serment en cette qualité, devant le tribunal de Loudun, à l'audience du 13 décembre.

#### Niort.

Un jeune homme de vingt-neuf ans, du nom de Jamet, originaire d'Angers, travaillait, le 2 janvier, à la toiture de la caserne. Il en est tombé vers huit heures du matin. On l'a relevé dans le plus triste état, et l'on s'est empressé de le transporter à l'hospice de Niort, où il est décédé vers onze heures.

#### UN INCENDIE A AMBOISE.

Mercredi soir, vers dix heures, un incendie s'est déclaré dans les ateliers de MM.

Mabille, constructeurs mécaniciens à Amboise. Le feu paraissait avoir pris naissance dans un petit grenier placé au-dessus de la machine à vapeur et dans lequel il y avait des modèles construits en sapin, du papier et du chanvre. Il a gagné rapidement le grand et le petit escalier de tournerie, puis l'atelier de forge.

En quelques instants, cette partie de l'établissement ne fut qu'un vaste brasier d'où des torrents de flammes, poussées par le vent du sud-ouest, s'échappaient avec une extrême violence. Des flammèches et des nuées d'étincelles étaient emportées à une certaine distance et menaçaient d'incendier la caserne de gendarmerie peu éloignée des ateliers embrasés. Les gendarmes s'empresèrent de faire sortir les chevaux des écuries, que la fumée commençait à envahir. En même temps, ils firent monter des seaux d'eau dans les magasins à fourrages et on plaça dans le jardin une pompe, afin de combattre le sinistre s'il venait à s'étendre de ce côté.

Les employés de la gare d'Amboise, arrivés les premiers sur les lieux avec leur pompe, firent bravement leur devoir. Ils furent bientôt rejoints par les pompiers d'Amboise et par ceux de Nazelles. Employés du chemin de fer et pompiers, secondés par une foule d'habitants, luttèrent courageusement contre l'incendie et firent tous leurs efforts pour concentrer le feu dans son foyer. A une heure du matin, on était complètement maître du feu.

Malheureusement, dès le début, on avait manqué d'eau. Pour s'en procurer on fut obligé de fendre la glace à coups de haches, et pendant ce temps les flammes firent des progrès qu'il était difficile d'arrêter.

La partie des ateliers détruite avait une longueur de 55 mètres, sur 18 mètres de largeur.

On ne connaît pas encore la cause de ce sinistre. Vers six heures 1/2, le concierge avait fait sa ronde habituelle et n'avait rien vu. A neuf heures 1/2, des personnes passant dans la rue qui fouche les ateliers n'avaient également rien aperçu, et, à dix heures, comme nous l'avons dit plus haut, les bâtiments étaient tout en feu.

La perte occasionnée par ce sinistre est évaluée approximativement à 100,000 francs. Elle est couverte par une assurance.

(Journal d'Indre-et-Loire.)

La cour de cassation vient de rendre un arrêt important qui devrait donner à réfléchir aux habitants des campagnes.

L'arrêt porte que lorsqu'un chemin public devient impraticable, celui qui passe dans le champ riverain n'est pas tenu de payer le dommage causé par son passage. Il est couvert par le cas de cause majeure ouvert par l'art. 44 du code rural de 1791. — Le propriétaire du champ n'a d'action que contre la commune, qui doit rendre son chemin praticable.

### Publications de mariage.

François Rigaudeau, agent de police, de Saumur, et Marie Chevrier, couturière, de Massais (Deux-Sèvres).

Victor-Émile Frenlon, boulanger, de Saumur, et Marie Miette, sans profession, de Cuon (Maine-et-Loire).

### Bibliographie.

#### PLANTES ET BÊTES

CAUSERIES FAMILIÈRES SUR L'HISTOIRE NATURELLE  
Par J. PIZZETTA

Un beau volume grand in-8° Jésus, illustré de 150 gravures sur bois et de 6 planches coloriées.  
Prix : broché, 14 fr.; relié toile, tranche dorée, 18 fr.; relié demi-chagrin, tranche dorée, 19 fr.  
A. Hennuyer, éditeur de la Bibliothèque du Magasin des Demoiselles, 51, rue Laflotte, Paris.

Voici un livre d'étrennes du nombre de ceux que l'on a plaisir à recommander, parce qu'il est permis de le louer sans être obligé, comme pour beaucoup d'autres, à des restrictions et à des réserves. Ce sont des causeries familières sur l'histoire naturelle, où la gravure explique, complète et anime le texte. Or, disons d'abord que les gravures sur bois et planches coloriées sont d'une perfection rare; elles ont une exactitude, une finesse et un relief qui, sous ce rapport, placent ce livre à un rang d'honneur parmi tous ses rivaux.

Mais ce même livre n'a pas le défaut, as-

sez commun, de ne faire du texte que l'accessoire de l'illustration; le texte est très-intéressant. La forme de la causerie donne du piquant et de l'attrait aux notions scientifiques sur les merveilles du monde végétal et du monde animal. Il passe en même temps, à travers toutes les pages, un souffle de poésie qui vous réchauffe et qui vous élève, et, ce qui vaut mieux encore, cette lecture fait naître dans l'âme des sentiments très-chrétiens. La beauté du papier et de l'impression répond à la perfection de la gravure. *Plantes et Bêtes* est un charmant livre d'étrennes; mais ajoutons que le 1<sup>er</sup> janvier, en disparaissant, ne lui enlèvera rien de sa valeur et de son attrait; il sera, à toutes les époques de l'année, un excellent livre à placer dans la bibliothèque de la jeunesse.

(Extrait du journal le Monde.)

#### UN REMÈDE A BON MARCHÉ.

Chacun sait combien, d'ordinaire, les rhumes, bronchites et autres affections de ce genre, sont tenaces, longs à guérir, et ce qu'il faut employer de tisanes, sirops et autres médicaments pour y arriver. De plus, personne n'ignore qu'un rhume négligé finit souvent par dégénérer en bronchite quand il ne se transforme pas en phthisie pulmonaire.

De nombreuses expériences viennent de prouver que le goudron de Norvège, bien pur et convenablement préparé, a une efficacité que l'on pourrait presque dire merveilleuse pour guérir rapidement les maladies en question. Le Goudron ne peut pas se prendre tel quel, à cause de son goût désagréable et de sa nature visqueuse. Un pharmacien de Paris, M. Guyot, a imaginé de le renfermer dans des petites capsules rondes en gélatine, de la grosseur d'une pilule ordinaire. Rien de plus facile à avaler; la capsule se dissout et le goudron agit rapidement.

Deux ou trois capsules de Goudron de Guyot, prises au moment des repas, amènent un soulagement rapide et suffisent le plus souvent pour guérir en peu de temps le rhume le plus opiniâtre et la bronchite. On peut même arriver ainsi à enrayer et à guérir la phthisie déjà bien déclarée; dans ce cas, le goudron arrête la décomposition des tubercules, et la nature aidant, la guérison est souvent plus rapide qu'on aurait osé l'espérer.

On ne saurait trop recommander ce remède devenu populaire, et cela, autant à cause de son efficacité que de son bon marché. En effet, chaque flacon de capsules de goudron contient 60 capsules et ne coûte que 2 fr. 50. Le traitement ne revient qu'à dix ou quinze centimes par jour, et dispense de l'emploi de tisanes, pâtes et sirops.

Pour être bien certain d'avoir les véritables capsules de goudron de Guyot, exiger sur l'étiquette du flacon la signature Guyot, imprimée en trois couleurs. Ces capsules, du reste, se trouvent dans la plupart des pharmacies. (2)

#### ALMANACH DE L'UNIVERS ILLUSTRÉ

Pour 1880 — 23<sup>e</sup> Année.

Élégante brochure de 64 pages, format colombier avec couverture dessinée par Ferdinandus et imprimée en couleur.

Nombreuses gravures et texte intéressant sur tous les événements de l'année: Faits militaires, portraits de célébrités, scènes de pièces en vogue, fêtes et cérémonies, revue comique par Cham, etc.

50 CENTIMES.

Envoi franco dans les départements: 60 cent.

En vente: Aux Bureaux de l'Univers illustré, Librairie Calmann Lévy, 3, rue Auber; à la Librairie Nouvelle, boulevard des Italiens, 15; et chez tous les libraires et marchands de journaux.

### Théâtre de Saumur.

Direction CHAVANNES.

Lundi 5 janvier 1880.

Avec le concours de M. GADILHE, 1<sup>er</sup> ténor léger, engagé par indisposition de M. GENSE.

### LE PRÉ AUX CLERCS

Opéra-comique en 3 actes,  
paroles de M. E. de Planard, musique d'Hérold.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

Salernes, 13 février 1879.

Monsieur MICHEL, pharmacien à Aix.

Je profite de l'occasion d'un messenger de Salernes pour vous prier de vouloir bien être assez bon de m'envoyer encore quatre flacons de votre Elixir antirhumatismal. Comme depuis dix-huit ans je ne me suis pas senti mieux qu'à présent, et ne voulant pas en être dépourvu à présent au renouvellement du sang, je vous prierais de m'envoyer ces quatre flacons par le retour du messenger, et plus tard je vous adresserai une lettre de remerciement du bien que votre Elixir antirhumatismal m'a fait, des souffrances que j'endurais depuis dix-huit ans, et qu'aujourd'hui, grâce à votre Elixir, je me trouve, Dieu merci, assez bien pour pouvoir faire mes petites affaires.

Pas autre chose à vous dire pour le moment que de bien vouloir recevoir mes prières et le remerciement du bien que vous m'avez fait.

Votre humble et dévouée,

Dame BERNARD, accoucheuse,  
à Salernes (Var).

(Voir aux annonces.)





**Plus d'ASTHME**  
SUFFOCATION  
et TOUX  
Indication gratis franco.  
Ecrire à M. le C<sup>te</sup> CLERY  
à Marseille.

**REVALESCIÈRE**

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N<sup>o</sup> 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.  
Cure N<sup>o</sup> 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N<sup>o</sup> 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLET, instituteur à Cheysson (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médicaments. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 3 kil., 18 fr.; 4 kil., 23 fr.; 5 kil., 28 fr.; 6 kil., 33 fr.; 7 kil., 38 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C<sup>o</sup> (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES	
	A POITIERS	A ANGERS
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.	
8 10 —		10 h. 54 matin.
1 25 soir.	4 50 soir.	9 15 soir.
4 55 —	11 35 —	
7 40 —		

  

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES	
	A MONTREUIL	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	8 h. 52 matin.	9 h. 48 matin.
10 45 —	5 14 soir.	6 25 soir.
12 15 soir.	3 35 —	4 15 —
6 45 —	10 22 —	11 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 48.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 JANVIER 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 % .....	81 57	07	0	Crédit Foncier colonial ..	495			Canal de Suez .....	737 50	7 50	
3 % amortissable .....	83 33	30	0	Crédit Foncier, act. 500 f. ..	1120			Crédit Mobilier esp. ....	379 50		
4 1/2 % .....	113 50		25	Obligations foncières 1877 ..	375	1		Société autrichienne. ....	600		
5 % .....	115 90	20	0	Soc. gén. de Crédit industriel et				OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor. ....	519	4	50	commercial .....	710			Orléans .....	383		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	519			Crédit Mobilier .....	660	15		Paris-Lyon-Méditerranée. ..	379 50		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	516			Crédit foncier d'Autriche ..	762 50	10		Est .....	387 50		
— 1865, 4 % .....	532	4		Est .....	712 50	7 50		Nord .....	387		
— 1869, 3 % .....	410			Paris-Lyon-Méditerranée. ..	1142 50	5		Ouest .....	384		
— 1871, 3 % .....	408	50		Midi .....	870			Paris (Grande Ceinture). ..	387 50		
— 1875, 4 % .....	518	1		Nord .....	1495	3 50		Paris-Bourbonnais .....	381		
— 1876, 4 % .....	516			Orléans .....	1185	5		Canal de Suez .....	565		
Banque de France .....	3210			Ouest .....	770	5					
Comptoir d'escompte. ....	882 50	2 50		Compagnie parisienne du Gaz. ..	1280						
Crédit agricole .....				C. gén. Transatlantique .....	620	2 50					

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.		
6 — 45 — — — — —	(s'arrête à Angers)	omnibus-mixte.
8 — 56 — — — — —		omnibus-mixte.
1 — 25 — — — — —		soir,
3 — 32 — — — — —		express.
7 — 15 — — — — —		omnibus.
10 — 37 — — — — —	(s'arrête à Angers)	omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.		
8 — 21 — — — — —		omnibus.
9 — 40 — — — — —		express.
12 — 40 — — — — —		soir,
4 — 44 — — — — —		omnibus-mixte
10 — 28 — — — — —		omnibus-mixte.
		express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

Par adjudication volontaire, Le dimanche 11 janvier 1880, à midi.

En l'étude de M<sup>e</sup> LAUMONIER,

**UNE PETITE PROPRIÉTÉ**

Située à Saumur, route de Varrains, Comprenant : Maison d'habitation, cour, jardin, clos de vigne entouré de murs et de fossés; le tout joignant au levant la route de Varrains, au couchant le chemin des Rivières, au nord M. Houllard.

Contenance : 22 ares environ. On peut traiter à l'amiable. S'adresser à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire. (685)

**A VENDRE**

A près de 80/0.

**PETITE MAISON A PARIS**

Située au centre de Grenelle.

Elle comprend : deux boutiques louées à bail, trois étages et vaste grenier que l'on peut convertir en chambres; eau, cave, petite cour. — Produit : 2,532 fr. — Prix : 32,000 fr. — Ecrire franco à M. GAUTHIER, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

**SOCIÉTÉ**

DES

**FILATURES ET CORDERIES**

Mécaniques de l'Ouest.

Le Conseil d'administration a l'honneur de prévenir MM. les porteurs d'actions qu'un acompte de 12 fr. 50 par action sera payé, à partir du 23 janvier prochain, contre remise du coupon numéro 1.

Soit, net d'impôt, pour les titres nominatifs. .... 12 f. 12  
Soit, net d'impôt, pour les titres au porteur. .... 11 60

AU MANS : Au Siège social de la Société.

A PARIS : Chez MM. PASNEL et C<sup>o</sup>, banquiers, 18, rue Richelieu; — Chez M. FRASEZ, banquier, 49, rue Saint-Marc.

EN PROVINCE : Chez tous les Banquiers.

**BACCALAURÉATS**

L'Institution Chevallier

Rue du Cardinal-Lemoine, 65, PARIS

Qui comptait cent vingt-huit admis-

sions pour l'année scolaire 1877-78, a fait recevoir, aux examens des Baccalauréats, cent quatre-vingt-dix-neuf élèves depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1878. Ce sont :

Lettres. — 1<sup>re</sup> PARTIE. — MM. Arnault, Blond, Buché, Bulteau, Cherbonneau, Chigé, Cloix, Couvreur, Delangle, Deproge, Dupré, Fergant, Gaillard, Gaillet, Garillard, Garnier, Gratiot, Guillet, Guignon, Jaquemin, Jégou, Labat, Lacaze, Lemoine, Lemonnier, Lévy, Martin, Mattei, de Mocomble, Pannetier, Perrinet, Petit, Pilliet, Pluche (Henri), Pluche (Emile), Ravault, Schaffner, G.-L. de Saint-Martin, Seville (Ivan), Seville (Nicolas), Siou, Tuilant, Valliez, Vazeille, Viallet, Villers, Virot.

Lettres. — 2<sup>e</sup> PARTIE. — MM. Aguilà, Arnoux, Barbet, Barbier, Beccard, Bochet, Bonzé, Bouché, Bulteau, Buscaill, Caudriller, Chauvin, Chassain, Chevalier, Cocheux, Colas, Coursier, Couvreur, Cuau, Curmer, Demay, Deproge, Desvèvre, Dinslage, Dupré, Dupressoir, Gaillard, Gauvin, Gilles, Girard, Grandjean, Gratiot, Henrion, Hisdt, Huber, Jégou, Jourdain, Lakermance, de Lasalle, Laval, Lecarpentier, Lécuyer, Lévy, Leymarie, Louchet, Mameaux, Mainceron, Marterel, Martin, Millot, Mougeot, Moulin, Ouellard, Pannetier, Paoli, Person, Pomba, Poulain d'Andecy, Prot, Rémond, Rolet, Simonin, Tourillon, Tuilant, Vallet, Viard, Vignon, Virot, Vrain.

Sciences. — MM. Aguilà, Alayran-guès, Baillet, Barbet, Bardot, Barle, Bastian, Bézine, Birmann, Bloch, Boyer, Buache, Carton, Chauvin, Charles, Chartier, Chofflet, Cottel, Crochet, Darré, Debeaumont, Deiss, Deschamps, Després, Doisteau, Dubois, Eschenauer, Froiture, Gabriel, Gaillard, Gaillet, Gallas, Galopin, Goerg, Guérin, Guillout, Guiot, Hurret, Jacquot, Janson, Jung, Lallemand, Landrieu, Laprévolte, Lefèvre, Lemesle, Liotard, Marteret, Martha, Martin, Michel, Mittler, Marigny, Morin, Née-Devaux, Pasquier, Perrée, Pinto, Portemann, Prat, Quesneville, Reignier, Renard, de Rivière, Robin, Rudelou, Seigneur, Stoerber, Tholotte, Thomas, Toullet, Truchetet, Vacossin, Valliez, Vildieu, Virot, Vrain, Watrin, Williams, Zemette.

C'est à sa discipline et à la large organisation de son enseignement, que l'Institution doit ses remarquables succès (687 ADMISSIONS DEPUIS LE PREMIER NOVEMBRE 1874).

SESSION D'AVRIL. — COURS PRÉPARATOIRES SPÉCIAUX POUR CETTE SESSION.

Cours complémentaires pour le VOLONTARIAT.

Envoi franco du prospectus et du tableau des cours. (8)

M<sup>e</sup> GAUTHIER, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> CLOUARD, demande de suite un petit clerc.

**LIBRAIRIE ABEL PILON**

A. LE VASSEUR, Succ<sup>r</sup>, ÉDITEUR

33, rue de Fleurus, 33 PARIS

**CINQ FRANCS PAR MOIS**

jusqu'à CENT francs d'acquisition  
Pour un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois  
Dictionnaires, Histoire, Géographie, Littérature, Ouvrages illustrés, Gravures, Musique, etc.  
EXTRAIT DU CATALOGUE. — OUVRAGES DE FONDS  
GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes et texte contenant la matière de dix vol. in-8. 2 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 20 fr. par 4 mois.  
GRAND ATLAS UNIVERSEL ancien et moderne, par DUPOUX. 40 cartes double in-folio. Prix : 90 fr.  
TRAITE GENERAL DE BOTANIQUE par HENRI GÉRARD et REYNOL. 4 beaux vol. gr. in-8 dont 2 vol. Atlas cont. 102 planches magnifiquement coloriées. Prix : 300 fr., payables 25 fr. par trimestre.  
TRAITE GENERAL D'HORTICULTURE théorique et pratique, par GÉRARD, DUPUIS et HENRI GÉRARD. 6 beaux vol. grand in-8, dont 3 Atlas contenant 150 planches magnif. color. 250 fr., payab. 30 fr. par 3 mois.  
Envoi franco des Catalogues de Librairie et de Musique

**AL. LEPELTIER**  
Épicerie, Confiserie, Droguerie.

**AU BON MARCHÉ**  
**MAGASINS DU CENTRE**  
Place de la Bilange, 4.  
SAUMUR.

Spécialité de Chocolats, Bougies, Chandelles, Huiles, Savons, Sucres, et autres articles de consommation et de fantaisie.

Venez voir et comparez !  
M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande un petit clerc.



70, BOULEVARD SAINT-GERMAIN  
**ENCRE NOUVELLE**  
MATHIEU-PLESSY  
Croix de la Légion d'Honneur à l'Exposit. univ. de 1867.  
**ENCRE NOUVELLE Double Violet**  
A COPIER  
Adoptée par toutes les grandes Administrations.  
DÉPÔT CHEZ TOUS LES PAPETIERS

**INCONTINENCE D'URINE**  
**DES ENFANTS.**

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUMÉ, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

**ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL**

DE SARRAZIN MICHEL, d'Aix (Provence).  
Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goute, lumbago, sciatique, migraines. 10 fr. le flacon pour 10 jours de traitement. — UN FLACON SUFFIT ORDINAIREMENT.  
Dépôt chez tous les principaux pharmaciens de chaque ville; à Saumur, chez M. NORMANDINE. (394)



**LA VELOUTINE**  
EST UNE  
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth  
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU  
Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.  
PARIS — Ch. FAX, Inventeur et — 2, rue de la Paix  
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS  
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.  
En vente chez tous les libraires :  
**LES ORIGINES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE**  
ET  
**DE L'ÉCOLE D'ÉQUITATION MILITAIRE**  
DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1890)  
Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.  
**LES CHRONIQUES SAUMUROISES**  
Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.  
**ÉTUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU**  
ET LES  
ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR  
Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.  
Saumur, imprimerie de P. GODET.